

Paris, le 12 octobre 2015

## **Avec ce qu'ils vous ont mis, allez-vous continuer à voter pour eux ?**

Cette question aurait pu figurer au nombre des sujets de Philosophie du baccalauréat 2015. Tel ne fût pas le cas semble-t-il. Par contre, tous les espoirs restent permis pour la session 2016 tant le sujet, c'est le cas de le dire, reste d'actualité.

L'auteur de la question, formulée au détour d'un comptoir autrefois fréquenté par René Fallet et Antoine Blondin qui en firent tout à la fois la renommée et la fortune, est un très bon connaisseur des tours et contours de Bercy.

Qualité rare, il incarne à la fois le passé et l'avenir à la différence notable de beaucoup de mes lecteurs... et, il le concède aisément, de l'auteur de ce billet.

Sa modestie dût-elle en souffrir, on peut affirmer sans se tromper que le taquin n'a jamais été pris en défaut de voter à droite depuis ses premières dents de sagesse, mais qu'il a su conquérir l'estime et la considération de bien des adversaires d'isoloir ce qui lui confère une notoriété à nulle autre pareille.

Autant dire que la boutade « Avec ce qu'ils vous ont mis, allez vous continuer à voter pour eux ? » même assénée après trois ballons de Juliéna sans faux col fût certes encaissée sans sourciller. Mais un deuxième « bourre pif » du même acabit aurait pu avoir raison d'une résistance pourtant éprouvée par la dureté des temps et plus grave, précipiter l'arrivée de l'addition pour mettre un terme à l'inconfort de la situation.

Mais il a raison, c'est vrai que nous avons des amis bizarres, tu votes pour eux, tu leur donnes les clefs du camion et hop ils en profitent pour te coller des beignes à tire larigot.

Jusqu'à présent, les plus fidèles, les moins délurés, les moins frondeurs, les plus compréhensifs, les plus sociaux démocrates d'entre nous s'en sortaient en disant qu'entre la gauche et la droite, il restait deux différences de taille, deux frontières infranchissables : le statut de la fonction publique et les 35 heures.

Pas de bol Simone, c'était sans compter sur les derniers outrages. Du balai partout, en veux-tu en voilà : statut et 35 heures, belote et rebelote en quelque sorte.

Par contre, la dix de der risque d'être plutôt sanguine. Car, comme dirait Martine « rras le bol ». Les plus fidèles rêvent d'une petite aventure extra conjugale, les plus compréhensifs se cabrent, les moins frondeurs se rebellent, les sociaux démocrates rechangent « le Chiffon Rouge ».

Bref, c'est l'union de la gauche qui se reforme mais contre son camp. Chapeau l'artiste !!

Tout bien pensé et la mort dans l'âme, nous allons faire l'impasse sur le beaujolais nouveau 2015 et décaler après Noël notre rendez-vous comptoir avec notre honorable correspondant pour qu'après avoir enduré le désormais fameux :

« Avec ce qu'ils vous ont mis, allez vous continuer à voter pour eux ? »,

nous n'ayons pas à nous morfondre autour de la question tout aussi existentielle :

«Peut-on demander aux dindes de voter pour Noël ? ».

### **AFIPA Experts**

Dans un contexte de réduction progressive du nombre de postes comptables et compte tenu des règles de gestion qui fixent des contingents par grade pour accéder à ces postes, il nous apparaît pertinent de réfléchir à la création d'une filière d'expertise.

Une fiche technique a été proposée sur le sujet pour un groupe de travail initialement fixé au 30 septembre et finalement repoussé à une date ultérieure.

Ce ne sont pas tant les principes que les modalités qui interrogent. En toute logique, les AFIPA experts devraient correspondre à des possibilités supplémentaires par rapport à la filière classique.

Faute de quoi, dans un contexte de réduction générale des possibilités de promotion, c'est la filière classique d'accès à AFIPA qui en ferait les frais.

Autant dire que l'on aurait un effet de substitution entre le recrutement en AFIPA de jeunes IP au mérite par des IP plus expérimentés au profil. Ne soyons pas naïfs, compte tenu du peu de possibilités offertes, les AFIPA experts seront nommés intuitu personae avec l'arbitraire qui va avec.

### **Pourquoi certains s'acharnent-ils à rejouer le match DGI CP ?**

Un septennat après la fusion, les vieux réflexes corporatistes n'ont pas disparu. On en détecte des relents lorsque l'on s'aperçoit que certains continuent à mesurer au trébuchet l'équilibre dans la répartition des numéros 1 entre les ex DGI et les ex CP. C'est pathétique mais c'est ainsi.

La dernière version du protectionnisme consiste, sous prétexte de postes à enjeux, à pastiller certains postes comptables sur-indiciés pour les réserver de fait à des comptables issus de la DGCP.

C'est du protectionnisme pur et simple sauf à faire la démonstration d'un échec patent dans la mise en place des passerelles. Ce qui n'est pas le cas.

Le problème avec le protectionnisme, c'est qu'il repose toujours sur des bons sentiments mais qu'il génère des mesures de rétorsion et en fin de compte tout le monde y perd sur la durée.

Tous les agents DGFIP sont égaux et que le meilleur gagne, c'est cette vision républicaine que l'on aimerait voir figurer dans le répertoire des valeurs.

Solidaires Finances Publiques s'opposera avec la dernière énergie à tout recul vers le passé.

### **Sélection AFIP**

La sélection AFIP est en cours tant pour le tour extérieur que pour la sélection interne.

Pour le tour extérieur, les entretiens sont terminés. La Direction Générale était sur la base de 2 recrutements. Rien ne s'oppose à ce que le résultat soit communiqué rapidement aux intéressés pour une affectation courant 2016.

S'agissant de la procédure interne, les entretiens se dérouleront entre le 09 et le 16 décembre 2015 les résultats définitifs devraient être communiqués avant Noël.

### **Mouvement AFIP AGFIP**

Même si la campagne de desiderata est achevée depuis l'été, on pronostique une CAP courant janvier présidée par le successeur d'Hugues PERRIN dont l'identité n'a pas été révélée à notre connaissance mais dont le casting est bien avancé selon les milieux autorisés.

Courrier des lecteurs : nous avons reçu ce billet d'un fidèle lecteur amateur de La Fontaine et de Woody Allen. Si comme lui, vous avez des talents d'écrivain adressez-nous vos textes.

## LE LOUP ET L'AGNEAU

Lorsqu'il était directeur général de la DGFIP, M. PARINI avait fait du guichet fiscal unifié la vitrine de la fusion DGI-CP. L'accueil fiscal de proximité était affiché comme objectif majeur de la fusion, celui qui lui donnait une visibilité à destination des usagers, après plusieurs années de rapprochement des administrations à travers les expérimentations d'Hôtels des Finances et autres compétences croisées.

Moins de dix ans après, où en sommes nous ?

Le mouvement de fermetures de services a repris. Il touche les petites structures : trésoreries rurales, services de publicité foncière regroupés au chef-lieu des départements. Déjà, les prémices de concentrations régionales augurent d'un mouvement destiné à s'amplifier dans la durée.

Nombre de petites structures ne sont effectivement plus viables aujourd'hui : les équipes sont fragiles et la sécurité des agents de plus en plus difficilement garantie. La moindre absence nécessite la mobilisation des maigres moyens de renfort dont disposent les directions, amenuisant leurs marges dans la couverture des enjeux. Confrontés à ces difficultés quotidiennes insolubles, nous nous résignons peu à peu à ce qui ressemble à une fuite en avant.

Fatalité ? On dira que la réduction inexorable des emplois a eu raison des ambitions affichées. Mais n'oublions pas que ces contraintes résultent avant tout de choix politiques.

D'autres mesures sont prises aujourd'hui, parallèlement à ces fermetures : glissement de la gestion des professionnels des SIP-SIE vers les centres urbains plus importants, transfert des missions fiscales des trésoreries vers les SIP, surtout lorsque leur fermeture s'avère problématique dans le contexte local.

Moins emblématiques que les fermetures de services, plus techniques que stratégiques en apparence, ces mesures participent néanmoins d'un mouvement cohérent : au fond, nos dirigeants n'ont jamais renoncé au schéma posé par la « Mission 2003 ».

En dépit de tous les efforts déployés durant la parenthèse de la fusion, c'est bien la logique de séparation des missions qui se poursuit : professionnels d'un côté, particuliers de l'autre pour la sphère fiscale, et un service dédié à la gestion du secteur local, tant que l'émiettement des collectivités nécessitera leur recours aux services de l'Etat.

Peu importe que le projet ait été retiré avec fracas au début du siècle. Peu importe que le placebo Copernic n'ait pas atteint ses objectifs en dépit des moyens colossaux qui y ont été investis. Peu importent les grandes envolées sur la culture commune, l'administration puissante au premier rang des services de l'Etat. Inexorablement, la mécanique portée par l'inspection des finances s'impose.

Quelle part l'actuel directeur général y prend-t-il ? La question est sans doute secondaire, même s'il incarne dans ce dossier une école de pensée radicalement différente de celle de son prédécesseur\*. Au fond, nous ne voyons à l'œuvre que la mise en pratique d'un credo du management participatif : peu importe le chemin emprunté, seule compte la cible à atteindre. On peut lui préférer l'adage de Woody Allen : « le loup et l'agneau partageront la même couche, mais il y en a un qui ne dormira pas longtemps ».

\* Nous parlons bien sûr de celui qui a porté la création de la DGFIP, non de celui qui n'y est resté que le temps de puiser l'encre nécessaire à l'écriture d'une ligne de CV.

## CAP C1 MOUVEMENT 2016-1

La déclaration liminaire et le compte rendu intégral de la CAP sont en ligne sur notre site. Deux tableaux résumant ce mouvement sont présentés ci-après ainsi que le sens du vote des élus de Solidaires Finances Publiques à cette CAP.

### Détail des promotions par catégorie de postes et par grades.

	Grades	HEC	HEB	HEA	1040	1015	TOTAL
Promotions	AFIP	5	/	/	/	/	5
	AFIPA	1	3	13	3	5	25
	IP	/	0	0	2	3	5
	IDIV ex IP	/	0	2	3	4	9
	IDIV HC	/	2	6	2	5	15
	CH	/	3	0	0	/	3
<b>Sous total promotions</b>		<b>6</b>	<b>8</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>62</b>
PSP dans le quota	AFIP	0	/	/	/	/	0
	AFIPA	0	3	0	1	5	9
	IP	/	0	0	0	0	0
	IDIV ex IP	/	0	0	1	4	5
	IDIV HC	/	1	2	0	0	3
	CH	/	0	0	0	/	0
<b>Sous total PSP dans le quota</b>		<b>0</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>17</b>
PSP hors quotas	AFIP	0	/	/	/	/	0
	AFIPA	0	2	2	1	0	5
	IP et IDIV ex IP	/	1	5	2	11	14
	IDIV HC	/	0	1	1	5	7
	CH	/	0	0	0	/	0
<b>Sous total PSP hors quotas*</b>		<b>0</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>26</b>

\*PSP suite à fusions ou restructurations.

### Détail des promotions par grade

	Promotions	PSP	PSP hors quota	Total/grade
AFIP	5	0	0	5
AFIPA	25	9	5	39
IP	5	0	14	33
IDIV ex IP	9	5		
IDIV HC	15	3	7	25
CH	3	0	0	3
Total	62	17	26	105

Bien que les règles statutaires et de gestion aient été respectées et malgré la qualité de l'accueil et la grande disponibilité du Bureau RH-1B pour répondre à nos questions, les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté « contre » les projets.

Solidaires Finances Publiques a expliqué son vote en séance.

Les élus ont souhaité dénoncer avec force :

- la dégradation du service public et des conditions de travail,
- le blocage des carrières qui va s'aggraver avec les restructurations à venir,
- la fermeture progressive de l'accès aux postes comptables pour les cadres administratifs.

### **La section des Administrateurs et Conservateurs est représentée par :**

Christian BOULAIS AGFIP Secrétaire de section et rédacteur du présent journal

Gilles GAUTHIER AGFIP Classe 1 Elu titulaire CAP 1

Claude PAIN AGFIP Classe 1 Elu suppléant CAP 1

Didier JASSELIN Représentant la section au Conseil Syndical de Solidaires FIP

Serge LODIER Conservateur des Hypothèques

Bernard CAMUT Secrétaire national en charge de l'Encadrement supérieur